GLO-AWAY

Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015.

Date d'émission: 12/10/2015 Date de révision: 12/10/2015 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : GLO-AWAY

Code du produit : Pas disponible.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Dissolvant pour teinture fluorescente

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
Four Seasons Division of Standard Motor Products, Inc
1801 Waters Ridge Drive
Lewisville, TX 75057 - USA
T 972-316-8100

Fournisseur
SMP Canada
7680 Tranmere Drive
Mississauga, Ontario L5S 1K4 - Canada
T (905) 612-0222 - F (905) 612-8567

1.4. Numéro d'appel d'urgence

*Need additional information

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS08

Mention d'avertissement (GHS) : Danger

Mentions de danger (GHS) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS) : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aerosols. Se laver les main soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu, récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale et internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable.

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
2-Butoxyéthanol	(n° CAS) 111-76-2	5

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.

NEXREG

Premiers soins après contact oculaire	:	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
Premiers soins après ingestion	:	Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	:	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	:	Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	:	Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/lésions après ingestion	:	Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Traitez pour les matériaux environnants.
Agents d'extinction non appropriés	:	Inconnu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	:	Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	:	Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	:	Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	:	Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.
Procédés de nettoyage	:	Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.

6.3. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. N'avalez pas le produit. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Mesures d'hygiène	:	Lessivez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez les mains avant de manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	:	Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des matières incompatibles. Gardez loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

NEXREG

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2-Butoxyéthanol (111-76-2)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	240 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	50 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	700 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	24 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	5 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

Autres informations : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Aucune donnée disponible.

Couleur : Bleu clair

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : < 10

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : > 212 °F (100 °C)

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative : ≈ 1

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Solubilité : Eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Viscosité : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

NEXREG

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions d'entreposage normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles. Sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Oxydants puissants. Agents réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : des oxydes de carbone, fumées toxiques.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

GLO-AWAY	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 20 mg/l/4h

2-Butoxyéthanol (111-76-2)	
DL50 orale rat	470 mg/kg
DL50 cutanée lapin	220 mg/kg
CL50 inhalation rat	2175 mg/m^3/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

2-Butoxyéthanol (111-76-2)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucun effet important ou danger critique connu.

NEXREG

12.2. Persistance et dégradabilité

GLO-AWAY	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

GLO-AWAY	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations au niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Département du transport (DOT) et Transport des marchandises dangerouses (TMD)

Conformément aux exigences du DOT et TMD

Non réglementé

Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit sont inscrits à ou exclus de l'inventaire de le Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis.

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances).

15.2. Réglementations des Etats - USA

GLO-AWAY	
Réglementations nationales ou locales	Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 12/10/2015

Date de révision : 12/10/2015

Version : 1.0

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

NEXREG